

ALTERNANCE

Comment ça marche ?

L'alternance vous permet de monter en compétences tout en préparant un métier.

Les avantages

→ POUR L'ÉTUDIANT

- ✓ Une **formation** universitaire ainsi qu'une **rémunération**
- ✓ Des **frais** de formation pris en charge par l'entreprise
- ✓ L'acquisition de **savoir théorique**, de **savoir-faire pratique** et de **savoir-être**

→ POUR L'ENTREPRISE

- ✓ Une solution de recrutement **adaptée aux besoins**
- ✓ Un collaborateur qui **monte en compétence durablement**
- ✓ En 2024 : **une aide de 6 000€** pour un recrutement en alternance

2 étapes pour intégrer une formation en alternance

La candidature à l'IAE

→ Je candidate à la formation choisie depuis le site de l'IAE www.iae-reunion.fr

→ Si ma candidature est retenue, je passe un **entretien de motivation avec le Responsable Pédagogique**

→ Je reçois ma notification d'admission à l'IAE et **je débute ma recherche d'entreprise**

La recherche d'entreprise

→ Je **postule** auprès des entreprises qui m'intéressent et je prends contact avec le **pôle Relations Entreprises** de l'IAE

→ Je consulte régulièrement **les offres des entreprises sur le Career Center**

Les différents types de contrat en alternance

	Pour qui ?	Quelle rémunération ? *	Combien de temps ?
Contrat d'Apprentissage	De 16 ans à 29 ans révolus	De 51% à 100% du SMIC	De 12 à 24 mois <i>Licence Pro : 12 mois</i> <i>Master GRH : 24 mois</i>
Contrat de Professionnalisation	De 16 ans à 25 ans révolus et les plus de 26 ans sous certaines conditions	De 65% à 100% du SMIC	

Plus d'informations sur les rémunérations sur www.iae-reunion.fr